



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS
ES/CRH/VG/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 23 JUIN 2025

Effectif du Conseil d'Administration	17	Télétransmission en Préfecture	27 JUIN 2025
Membres en exercice	17	Date de réception	27 juin 2025

Le vingt-trois juin deux mille vingt-cinq à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 19 juin, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes GATTO, CHIERICO, PERES, BONNOT
MM. BOURDIN, GUERIN, JOUANIC, PETIT, CAVIGLIOLI, Membres.

ABSENTS EXCUSES :
Mmes JACQUEMIN, EL AKKADI, BLESIOUS, CREPET, SOLER
M. PERONA, Membres.

REPRESENTES :
Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Claude JOUANIC

DELIBERATION N° 473 / 25	<u>SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE</u>
du 27 juin 2025	DECISION MODIFICATIVE N° 1
Affiché	RECTIFICATIF
Au 27 août 2025	<u>BUDGET 2025</u>

Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente expose :

Conformément à l'Instruction Budgétaire M22, la décision modificative n°1 au Budget 2025 du SAD, a été votée par délibération n° 465/25 le 28 avril 2025.

Or, suite à une erreur matérielle le résultat comptable de l'exercice de la section d'exploitation a été reporté 2 fois au compte 002 (ce résultat figurait déjà dans les reports du BP 2025 et avait été pris en charge avec le flux du BP). La trésorerie nous a donc alerté sur cette écriture en doublon et a rejeté le flux correspondant à la décision modificative n°1.

La présente délibération statue donc uniquement sur les écritures de la section d'investissement.

Section d'investissement :

L'excédent de l'exercice 2024 constaté est inscrit au compte 001 « solde d'exécution reporté » pour un montant cumulé de **12 068,10 €**.

En dépenses, de nouveaux crédits sont ajoutés dont 8 000 € sur le compte 2013 « Frais d'évaluation », 3 400 € au 2183 pour le matériel informatique et 668,10 € sur le compte 2188 « Autres immobilisations corporelles ».

La section d'investissement s'équilibre à 12 068,10 € comme dans le tableau joint.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTÉ la décision modificative n° 1 modifiée relative au Budget 2025 du Service Autonomie à Domicile,

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à Fréjus, le 23 Juin 2025 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE,**

Nassima BARKALLAH



830013108

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Code INSEE

BUDGET MAINTIEN 05603

DM n°1 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

INTEGRATION DES RESULTATS ET REPORTS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-7085 : Prestations délivrées aux usagers, accompagnants et autres tier	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €
R-7088 : Autres produits d'activités annexes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €	6 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €	6 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 068.10 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 068.10 €
D-2013 : Frais d'évaluation	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	3 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	668.10 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	4 068.10 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	12 068.10 €	0.00 €	12 068.10 €
Total Général		12 068.10 €		12 068.10 €

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le 27/06/2025

ID : 083-268300449-20250623-473_25-DE



830013108
Code FINESS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
« SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE »

ANNEE 2025
DM 1 M22

ARRETES ET SIGNATURES

Nombre de Membres en exercice : 17
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES Pour : 10 Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 03/06/2025

Le Conseil d'administration réuni le **23 JUIN 2025** sous la présidence de David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente, est d'avis d'émettre un AVIS *FARKAKI* pour la **Décision modificative n°1 de l'exercice 2025**

A Fréjus, le 23/06/2025

VU ET APPROUVE

La Vice-Présidente, Nassima BARKALLAH

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Patrice
David RACHLINE
Nassima BARKALLAH
David RACHLINE
Patrice